

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel Desrosiers | 4. Elizabeth FEE |
| 2. VACANT | 5. VACANT |
| 3. Danielle DUPRÉ | 6. Andrew J. PELLETIER |

SONT ABSENTS:

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella Davis-Gerrish, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, est également présent conformément aux dispositions du *Code municipal*.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption des procès-verbaux**
3. **Informations émanant du Conseil**
4. **Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour**
5. **Administration générale, greffe et affaires juridiques**
 - 5.1 Renouvellement de l'entente de services SPA Estrie
 - 5.2 Politique d'utilisation de la vidéosurveillance
6. **Ressources humaines et relations de travail**
 - 6.1 Démission d'un employé aux travaux publics
 - 6.2 Embauche d'une adjointe administrative
7. **Finances et trésorerie**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
 - 7.2 Rapports des salaires nets
 - 7.3 Amendement à la résolution no 2025-07-07.126 quant à l'autorisation de paiement de la quote-part spéciale de la RIGDS
 - 7.4 Dépôt du rapport financier pour l'année 2024 et du rapport du vérificateur externe
8. **Génie et travaux publics**
 - 8.1 Octroi de contrat – Bassin de rétention rue Kezar
9. **Urbanisme, patrimoine et environnement**
 - 9.1 Règlement no 2025-771, modifiant le règlement de zonage no 2001-432 - Adoption
 - 9.2 Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité – Volet 4
 - 9.3 PIIA insertion – 725, chemin Sherbrooke – Modification de l'apparence extérieure de la résidence unifamiliale
10. **Loisirs, culture et vie communautaire**
11. **Varia**
12. **Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public**
13. **Levée de l'assemblée**

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

2025-08-11.1401.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec tel que présenté.

2025-08-11.141

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 soit adopté.

3. INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Plage Pleasant View horaire
- Rencontre du comité de pilotage du plan directeur
- Marché champêtre jusqu'à l'Action de grâce
- Félicitations au Festival de Jazz
- Concerts Dreamland jusqu'à la fête du Travail

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2025-08-11.142

5.1 Renouvellement de l'entente de services SPA Estrie

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente de service avec la SPA Estrie;

ATTENDU QUE la Municipalité et la SPA Estrie souhaitent travailler en partenariat visant notamment les objectifs suivants :

- d'améliorer l'harmonie devant exister dans la cohabitation entre les humains et les animaux;
- de prévenir les agressions canines envers les humains et autres animaux ciblés
- de diminuer l'euthanasie inutile d'animaux adoptables;
- de gérer les situations problématiques.

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité renouvelle l'entente de service avec la SPA couvrant les dates du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030;

QU'en plus des rémunérations prévues aux articles 4 et 6, ainsi qu'au paragraphe 5.12 de la présente entente et en considération des services dispensés par la Société, et de l'obligation pour la Société de répondre à de nouvelles normes liées à la gestion de refuge, la Municipalité s'engage à payer à la Société une somme mensuelle de 245 \$ pour l'année 2026. Par la suite, une augmentation annuelle de 5% sera ajoutée pour les années suivantes jusqu'en 2030.

QUE la Mairesse, Madame Marcella Davis Gerrish et le Directeur général et Greffier-trésorier Monsieur Benoit Tremblay soient désignés aux fins de signature de l'entente.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-08-11.143

5.2 Politique d'utilisation de la vidéosurveillance

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté la Politique d'utilisation de la vidéosurveillance par la résolution 2023-10-02.09;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 4.1 de la Politique suivant le départ à la retraite de M. Bruno Bélisle;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

DE remplacer l'appellation « Directeur général adjoint » par « Greffier-trésorier adjoint » au paragraphe 4.1 (Personnes responsables) de la Politique.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

6. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

2025-08-11.144

6.1 Démission d'un employé aux travaux publics

ATTENDU QUE la direction générale a reçu un courriel, de la part de monsieur David Jean, ayant pour but de remettre sa démission ;

ATTENDU QUE monsieur Jean occupe le poste de journalier aux travaux publics depuis le 13 janvier 2025 ;

ATTENDU QUE monsieur Jean a remis sa démission par courriel, comme journalier aux travaux publics, le 4 août 2025 ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la municipalité accepte la démission de monsieur David Jean ;

QUE la municipalité remercie monsieur Jean et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-08-11.145

6.2 Embauche d'une adjointe administrative

ATTENDU QUE le poste d'adjointe administrative est vacant et que ce poste est essentiel au bon fonctionnement de la municipalité;

ATTENDU la résolution no 2023-03-06.08 délégrant les pouvoirs d'embauche au directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU QUE des candidatures ont été reçues lors des dernières semaines et qu'une candidate a été retenue pour pourvoir ledit poste;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

DE nommer madame Nathalie Colbert au poste d'adjointe administrative et que sa date d'entrée en fonction soit le 28 juillet 2025 ;

QUE madame Marcella Davis-Gerrish, mairesse ainsi que le directeur général, monsieur Benoit Tremblay, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail ;

QUE les fonds requis au paiement du salaire soient appropriés à même les postes budgétaires concernés.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

7. FINANCES ET TRÉSORERIE

2025-08-11.146

7.1 Acceptation des comptes à payer

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté, en date du 7 août 2025 par le service de trésorerie, d'une somme de 318 037,98 \$.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

2025-08-11.147

7.2 Rapport des salaires nets

La Mairesse dépose le rapport des salaires pour le mois de juillet 2025 se détaillant comme suit :

ÉLUS	7 260,58 \$
PERMANENTS	43 871,72 \$
SAISONNIERS	24 365,24 \$
TOTAL	75 497,54 \$

2025-08-11.148

7.3 Amendement à la résolution no 2025-07-07.126 quant à l'autorisation de paiement de la quote-part spéciale de la RIGDSC

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution no 2025-07-07.126 qui approuve la quote-part spéciale au montant de 13 486,74 \$;

ATTENDU QUE le montant à approuver diffère du montant de la résolution no 2025-07-07.126;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le conseil amende la résolution no 2025-07-07.126 afin de remplacer le montant de 13 486,74 \$ par 13 829,69\$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

7.4 Dépôt du rapport financier pour l'année 2024 et du rapport du vérificateur externe

Le directeur général et greffier trésorier dépose le rapport financier pour l'année 2024 ainsi que le rapport du vérificateur externe effectué par Raymond Chabot Grant Thornton faisant état d'un surplus de 202 267 \$.

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe seront transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le tout conformément aux articles 176.1, 176.2 et 966.3 du Code municipal du Québec.

8. GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

2025-08-11.149

8.1 Octroi de contrat – Bassin de rétention rue Kezar

ATTENDU QUE la municipalité a constaté un problème d'écoulement d'eau récurrent, qui cause des bris au niveau de la route, dans le secteur de la rue Kezar;

ATTENDU QUE pour rectifier cette problématique, un bassin de rétention d'eau pourrait être creusé afin de recueillir l'eau pluviale et ainsi atténuer les dommages causés par celle-ci;

ATTENDU QUE le département des travaux publics a reçu une offre de service pour la conception du bassin de rétention de la compagnie Jeff Bean Excavation;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil accepte l'offre de service de la compagnie Jeff Bean Excavation, datée de juillet 2025, au montant de 2000,00 \$ plus taxes pour la conception du bassin de rétention d'eau dans le secteur de la rue Kezar;

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 32000 521.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

9. URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

2025-08-11.150

9.1 Règlement no 2025-771, modifiant le règlement de zonage no 2001-432 - Adoption

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement no 2025-771 modifiant le règlement de zonage no 2001-432 de la municipalité du Village de North Hatley » soit adopté.

Ce règlement aura pour objet de modifier les usages, les normes de construction et d'implantation pour la Zone Ra-25 en zone résidentielle concernant la hauteur et le nombre d'étages des bâtiments permettant 2 étages pour une hauteur maximale de 10 mètres.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-08-11.151

9.2 Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité – Volet 4

ATTENDU QUE la municipalité du Village de North Hatley reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de Sainte-Catherine-de-Hatley et du Village de North Hatley désirent présenter un projet d'étude de faisabilité en eau potable et en eaux usées dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité du Village de North Hatley s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité en eau potable et en eaux usées;
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- Le conseil nomme la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne monsieur Marc Marin, directeur général de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-08-11.152

9.3 PIIA insertion – 725, chemin Sherbrooke – Modification de l'apparence extérieure de la résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le projet déposé concerna la transformation de l'apparence extérieure de la résidence unifamiliale située au 725, chemin Sherbrooke;

ATTENDU QUE les travaux prévus visent à améliorer l'intégration architecturale du bâtiment et son apparence générale;

ATTENDU QUE les interventions comprennent notamment :

- La transformation complète du revêtement extérieur
- Le remplacement des fenêtres existantes par de plus grandes ouvertures
- L'ajout de volets décoratifs bordant les fenêtres de couleur bleu foncé
- L'installation d'un revêtement de toiture en bardeau d'asphalte gris bleuté
- Le remplacement du revêtement mural pour un revêtement gris pâle
- Modifier la couleur de la porte principale pour un rouge cerise;

ATTENDU QUE le projet présenté améliore nettement l'état actuel de la résidence;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine, après analyse du dossier, a transmis ses recommandations au conseil;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 AOÛT 2025**

QUE le conseil approuve le projet de modification de l'apparence extérieure de la résidence située au 725, chemin Sherbrooke, tel que présenté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

2025-08-11.153

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h07, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général et greffier trésorier

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.